

# LA RESPONSABILITE SOCIALE DES ENTREPRISES COMME MOYEN DE PRESSION : L'ERE DU SOUPÇON, LES NOUVEAUX ACTEURS ET LEURS REVELATIONS

*Enquête sur Internet*

*Christian BOURION<sup>1</sup>*

*« Allez, et versez sur la terre les sept coupes de la colère de Dieu. Le premier ange versa sa coupe sur la terre. Et un ulcère malin et douloureux frappa les hommes qui avaient la marque de la bête et qui adoraient son image. Le second versa sa coupe dans la mer... tout ce qui était dans la mer [mourut]. Le troisième versa sa coupe dans les fleuves et dans les sources... et ils se tarirent... Le quatrième versa sa coupe sur le soleil et... les hommes furent brûlés par une grande chaleur... Le septième versa sa coupe dans l'air... et il y eut des éclairs, des tonnerres et un grand tremblement de terre, tel qu'il n'y avait jamais eu depuis que l'homme est sur la terre... et une grosse grêle, dont les grêlons pesaient un talent, tomba du ciel sur les hommes, etc. ».*

Les sept coupes de la colère de Dieu  
Apocalypse de St Jean,  
chapitre 17



L'explosion atomique lors de l'essai américain "XX-27 Charlie" dans le Nevada en 1951 est devenue le symbole moderne de l'Apocalypse

A l'instar de Abraham, Baruch, Daniel, Élie, Étienne, Jacques, Moïse, Paul, Pierre et Sophonie, Jean rédigea son texte en utilisant le style apocalyptique et les représentations archaïques de l'époque. Pourtant, deux mille ans plus tard, au vu des révélations figurant sur Internet, concernant la détérioration de l'habitabilité de la terre dont quelques extraits figurent dans les pages suivantes, ce style apocalyptique du début du premier millénaire, prend un sens hyper moderne à l'aube du troisième millénaire, dans la mesure où l'on peut reconnaître dans la représentation de « la bête », les pures et dures logiques financières et aussi dans la mesure où l'on peut reconnaître encore plus précisément dans « les marques laissées par la bête », les marques laissées sur l'habitabilité de la terre, par les logiques de profit : abandon de sites pollués, accumulation de déchets radioactifs mal stockés, amplification des phénomènes météorologiques vers les extrêmes, dégazages, dérèglements sanitaires, enfouissements terrestres, épandages sauvages, marées noires, pollutions terrestres, productions de dioxine, de CO<sub>2</sub>, de particules, de déchets miniers, réchauffement planétaire, rejets toxiques, etc.

24 juin 1967 : *« On aurait cru la fin du monde : qu'est-ce qu'on peut dire d'autre quand vous voyez des voitures voler par-dessus les toits, des maisons entières se soulever du sol et aller s'abîmer dans un étang, des poutrelles métalliques prendre l'air comme des fétus de paille, au milieu d'un fracas et de sifflements d'apocalypse ? Non, jamais je n'oublierai cette vision de cauchemar<sup>2</sup> »*

Nous présenterons tout d'abord la méthodologie de cette enquête sur Internet, nous présenterons ensuite les nouveaux acteurs et leur stratégie, nous présenterons enfin leurs révélations et quelques conséquences.

## METHODOLOGIE

La démarche a consisté à explorer dans la « vitrine » Internet, le champ composé des Parties Prenantes dans le débat sur la Responsabilité Sociétale des Entreprises. Pour respecter une unité sémantique et culturelle, la recherche menée exclut les sites de langue anglaise utilisant l'expression «*Corporate Social Responsibility*» et ne retient que des sites de langue française utilisant l'expression «*Responsabilité sociale des entreprises*».

<sup>1</sup> Docteur d'Etat ès sciences économiques, HDR, Lauréat des universités, professeur, ICN Business School, France ; laboratoire CEREFIGE, <http://cbourion.free.fr/>, [bourion@icn-groupe.fr](mailto:bourion@icn-groupe.fr)

<sup>2</sup> <http://www.keraunos.org/>, observatoire des tornades, Témoignage d'un habitant de Pommereuil, Nord, victime de la tornade d'intensité F4 du 24 juin 1967

Les 313 sites retenus appartiennent à des acteurs directement impliqués, mais aussi à de simples observateurs (centre de ressources, labos, universités, écoles, etc.). Pour traiter cette grande quantité d'informations, la démarche a obéi aux principes de la *Grounded Theory* : une fois repérés, les 313 sites ont été successivement ouverts et leurs contenus vérifiés. Le contenu a été affecté de l'adresse du site et d'un numéro d'ordre indiquant le rang occupé dans le corpus. Le corpus agrégé occupe 441 pages.

Nous avons procédé ensuite à une classification transversale en découpant le corpus en unités de sens, de façon à les reclasser suivant le sujet abordé. Chaque classe forme une unité propre. On voit émerger les conceptions en matière de Responsabilité Sociale des Entreprises d'une grande diversité de Parties Prenantes : des institutions mondiales aux gouvernements nationaux, des entreprises aux syndicats en passant par des dizaines d'ONG, des universités aux Grandes écoles, des professeurs aux simples internautes...

## LES NOUVEAUX ACTEURS : LES « WHISTLE BLOWERS<sup>3</sup> », LES « WATCH DOGS<sup>4</sup> », LES « NOUVEAUX GENDARMES » DE LA MONDIALISATION

La libération de l'information constitue l'événement le plus important dans l'histoire de l'humanité. Les années quatre-vingt voient l'émergence subite de 4 à 5000 radios libres que ni l'Etat, ni les grands groupes industriels, ne parviennent à réguler. Internet prend le relais. A la fin du siècle, de nouveaux acteurs qui utilisent l'information comme une arme, n'épargnent ni les entreprises, ni les Etats. C'est l'ère du soupçon, de la dénonciation et de l'affrontement informationnel (François, 2007<sup>5</sup>).

La conception des moteurs de recherche fait que quelques internautes, mêmes isolés et solitaires face à leur clavier, peuvent ébranler le plus policier des Etats ou le plus voyou des empires industriels, s'ils ont été témoins et ont effectué un film avec un téléphone portable de la transgression qu'ils vont dénoncer. Il suffit que leurs messages, une fois positionnés sur la toile, nomment plusieurs fois par son nom, la société incriminée. En raison de la conception des moteurs de recherche, chaque fois qu'un internaute *visiteur* emploiera le nom de la société comme mot-clé, le moteur de recherche détectera le site de l'internaute solitaire et le placera au sein de la liste des réponses au même titre que le site officiel de la société recherchée. Le *visiteur* pourra alors télécharger la vidéo, le témoignage et l'envoyer à sa propre liste d'adresses, chaque membre de la liste, diffusant à son tour sur son réseau, permettant une progression géométrique.

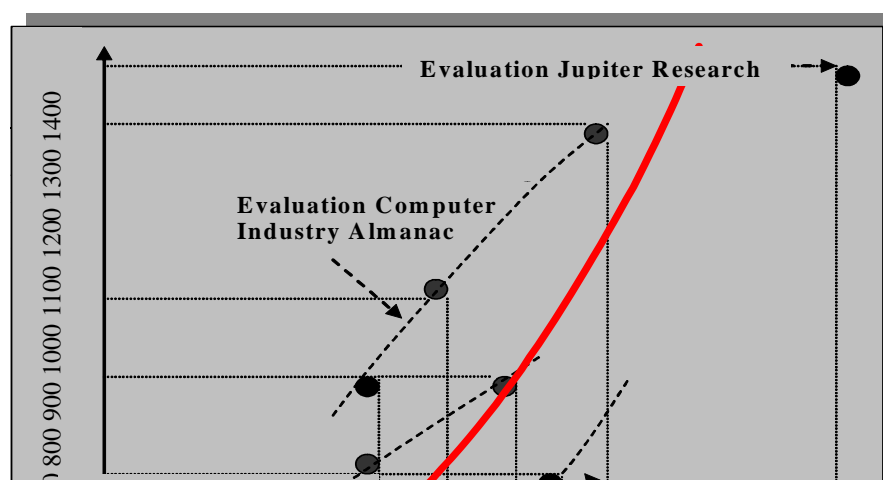
A titre d'exemple, quelques semaines après sa mise sur site, une vidéo sur le danger des OGM avait été visionnée par deux millions d'internautes et peu de temps plus tard, la problématique en question était sur la sellette.

Les révélations demeurent disponibles pendant un temps indéterminé et peuvent être consultées par tout internaute connecté. Cette mémoire rend compte de la multiplication d'actes attribuables à tel Etat ou à telle entreprise. Au moment de notre enquête (printemps 2008), l'industrie minière canadienne était sur la sellette.

Avec la toile, l'ancienne procédure qui consistait à intimider les dénonciateurs n'est plus pertinente dans la mesure où des millions de sites dupliquent les données. De plus, elle n'a plus aucune légitimité, dans la mesure où toute tentative de censure sera répercutée des millions de fois et produira l'effet inverse, c'est-à-dire une forte publicité pour le fait censuré. Le risque est évidemment la guerre de l'information avec la généralisation de la provocation.

Le micro-pouvoir d'observation locale des nouveaux acteurs, simultanément témoins et journalistes, n'a d'équivalent que son macro-pouvoir de révélation mondiale, dont les seules limites sont liées à la connexion<sup>6</sup> et à la langue utilisée. Les internautes connectés établissent un risque croissant qui pousse dans le sens du respect de l'éthique. La population internaute va s'accroître, établissant un maillage de plus en plus serré. Dans la figure 1, sont synthétisées les différentes prévisions rencontrées pendant l'enquête, concernant la population mondiale d'internautes connectés. Suivant cette synthèse, en 2016, le nombre d'internautes dans le monde pourrait dépasser les 3 milliards, soit 4,3 fois plus qu'aujourd'hui.

Figure 1 : estimation de la population mondiale ayant accès à Internet



: l'activisme judiciaire en question, communications. Le premier câble fabriqué

## **Les acteurs dont les sites ont été consultés**

*Accor, ACFAS McGill, Action Conso, Actualités News Environnement, ADEME, ADECCO, Adminet Archives ouvertes, AFCAP, Agir Ici, Alliance, ALTER business news, Altermondes (Revue), Alternatives Economiques, Altius Fortius, Amis de la Terre (les), Amnesty international, American Express, ANACT, AI CSRR, AIR BUS, APROVA 84, ATTAC, Banque mondiale, Business PME, B2 Europe-Bretagne, British Telecom, Casino, Canadian Business for Social Responsibility, Cairn CRDD, Car France, Carrefour, CCARH/SHRM, CCFD, CDH NU, CCI région centre, CCI commerce international, CEDAC, Centre Info, Cercle de coopération des ONG, CFDT, CFIE, CGT, chinatoday.com.cn, CICR, Commission européenne entreprise et industrie, Commission des communautés européennes, Comité européen des fabricants de sucre, Comité des régions, CMT, Conseil de l'Europe, Consensus communication CFIE, Conseil canadien des normes, Conseil de la publicité, Corerating, Conference Board du Canada, CRID, Croissance Verte, CSCTUAC, FSI, Confédération européenne des syndicats, CES, CSRWire, Danone, Dialogic Fleishman-Hillard, DIDD, EcobaseEcosociale, EconPaper, Entreprises Territoires et Développement, ENTERWeb, EPICES, Ethique sur étiquette, Ethos, Espace Rinorécos, ESTER, Ethias, Euractiv, Eurocommerce, EUROCOOP, Europa, Euro info Center, Europe, Etat de Genève, Equiterre, Fédération européenne de l'actionnariat salarié, FEDEREC, Finlande, FNSA, FNADE, FO Cadres, Forum pour l'Investissement Responsable, Forum citoyen pour la RSE, France Diplomatie, GEIDE, Grantstream, Global Unions, Greenpeace, HSBC, Humanité (L'), H-Urban Faciliware, IBM France, ICDES, Industrie chimique européenne, Initial, initiative (L'), INNOVEST, International Coopérative Alliance (ICA), Inter Consulaire, Institut de l'entreprise, Ires, ISR-INFO VIGEO, JO de l'Union européenne, Journal de la haute horlogerie, Kaliop.Com, KPMG, Lafarge, La Fédération internationale des droits de l'homme, La Poste, La voix des entreprises de Paris et de la petite couronne, La voix des PME en Europe, Lever, Les affaires.com, Le peuple, Levi Straus, Le Parlement européen, Le site des coopératives, Les Verts, LDH, L'Oréal, MARSCEE, MAZARS, Mediaterrre, Melchior, Novethic, Novethic études, OIT, One, ORESYS-Ethifinance, Organisation Internationale des employeurs, ORSE, PCN, PEFC, PEF info, Personnance, Prevent, PLEON, PostSosialDialog.org, Previnfo, QHSE, Radio Praha, Renault, RENTOKIL, Ré-So.net, RHDS, RIODD, Ritimo, RN Can, Robin des Bois, Royal Dutch/Shell Group, Royal Mail, RSE-et-PED.info, Secours Catholique, Scop entreprise, Scotia (Banque), Sherpa (Association), Sommet d'Evian 2003, Standard Concil of Canada, Syndex, Sony, Suez, Telindus, Transparency International, Tripalium CSR, UCCFE, UEAPME, UNESCO, UJJEF.COM, Union Européenne de l'Artisanat et des PME, Volunteer, World Wildlife Fund.*

## LA STRATEGIE DES NOUVEAUX ACTEURS

La stratégie des nouveaux acteurs utilise un processus complexe de montage de dossier, proposé ensuite aux media. Cependant, de nouveaux canaux légaux sont en train de se mettre en place, depuis Enron et la loi Sarbanes-Oxley, constituant un système d'alerte éthique.

### Le Up and Down

L'analyse met en évidence un programme stratégique emblématique qu'on peut résumer ainsi :

1. Le monde économique est régulé par la loi.
2. Les multinationales travaillent au sein de plusieurs pays qui ont des législations et des coûts d'accès aux ressources, forts différents. Plus le pays est dit faiblement développé, moins sa législation est contraignante.
3. Il en résulte que des pratiques liées au travail, qui sont coutumières dans ces pays, font l'effet d'une bombe quand elles sont connues dans les pays modernes et font passer ceux qui les tolèrent pour des voyous.
4. Les nouveaux acteurs, dès qu'ils ont connaissance de ces pratiques, font en sorte de les débusquer, par exemple de les filmer et construisent un dossier solide.
5. Ils étudient ensuite minutieusement le moment où il faut « sortir » le dossier. On sait qu'une vidéo peut d'abord être refusée par les *media* puis faire l'objet d'une offre exorbitante : c'est une question « d'actu ».
6. De nombreux dossiers sont ainsi constitués.
7. Une fois sur Internet, le comité de rédaction de chaque *media* (TV et presse) examine le nombre de visites individuelles sur le site. Si c'est une véritable explosion, le *media* est obligé d'en parler. Dans le cas contraire, il sait que d'autres comités de rédaction concurrents font le même examen, au même moment : s'il « black-out » le dossier, il prend le risque d'être considéré comme « complice » et de ne pas avoir fait son travail d'information.
8. Les faits en question sont alors plus ou moins rapidement diffusés dans les *media* des pays modernes.
9. Les Nations sont scandalisées. L'ancienne représentation de la marque de la multinationale est instantanément détruite et remplacée par une autre, située tout en bas de l'échelle de la légitimité pour chaque individu.
10. La multinationale concernée doit affronter une crise de légitimité.
11. Pour reconstituer son image, la multinationale mise en cause peut décider de s'engager volontairement au côté d'ONG, d'adopter des codes de conduite, des chartes éthiques, de financer une cause éthique, de modifier ses processus de production, de cesser ses pollutions, etc. (La définition qui revient le plus souvent dans les sites, concernant ces actes volontaires qualifiés de Responsabilité Sociale des Entreprises, est celle de la Commission européenne. « *L'intégration volontaire par les entreprises, des préoccupations sociales et environnementales, en plus des préoccupations économiques, dans leurs activités et dans leurs interactions avec leurs Parties Prenantes* »). Mais ce n'est que le début d'un nouveau processus de régulation, plus sévère et plus exigeant, mais aussi plus juste que l'ancien.
12. Les syndicats surveillent les réalisations et les comparent minutieusement avec les engagements écrits et verbaux.
13. La CGT commande même à un cabinet spécialisé, une étude comparative, à partir des déclarations rendues obligatoires par la loi sur les Nouvelles Régulations Economiques. Ces études sont disponibles sur son site.
14. Si dans une multinationale, des faits se produisent qui constituent *de facto* un acte de trahison des Chartes éthiques et que les nouveaux acteurs montent un dossier sur ces faits, retour en 4, puis passage en 15.
15. L'effet sur l'image de la multinationale peut encore empirer dans la mesure où la firme est prise en flagrant délit de mensonge. Il se produit une véritable crise de légitimité, suivie d'une crise financière. Passage en 16 ou en 17.
16. La multinationale disparaît.
17. La multinationale survit, mais a compris la leçon. Les autres multinationales découvrent leur fragilité et sont sidérées par l'importance du risque, mais elles découvrent aussi l'intérêt lié à l'investissement dans l'éthique.
18. Généralisation de la *Corporate Ethical Responsibility*. Fin de ce programme et émergence d'un nouveau programme qui va introduire la *Corporate Philanthropic Responsibility*.

### Les alertes éthiques

Les systèmes d'alerte, en tant qu'outils pour la GRH et le *Risk Management*<sup>7</sup>, constituent un processus

<sup>7</sup> <http://www.esdes-recherche.net/PDF%20Lettres/YMedina.pdf>

d'*attention vigilante* qui oriente l'allocation d'attention, au sens de Herbert Simon, vers les incidents critiques. Ces dispositifs permettent de connaître et d'étudier les incidents critiques, non pas dans un objectif de sanction, mais dans un objectif de sécurité. Ces *Reporting* d'informations qualitatives ont pour mission la localisation *ex ante* des « générateurs de danger », issus de certains déficits organisationnels.

Toutefois, après l'affaire Enron, les systèmes d'alerte ont alloué leur attention principalement aux repérages *ex post* des faits illicites. Ainsi aux Etats-Unis, le système d'alerte éthique, appelé *whistleblowing*<sup>8</sup> est rendu obligatoire par la loi Sarbanes-Oxley. Il concerne les sociétés américaines cotées en bourse aux Etats-Unis et leurs filiales françaises ainsi que les sociétés françaises cotées aux Etats-Unis. En Suisse, les dispositifs de recueil des incidents critiques se généralisent dans les hôpitaux<sup>9</sup>. Au Canada, ces systèmes sont réglementés mais autorisés par la loi<sup>10</sup>.

Par contre, en France, on a pu constater, lors des demandes de McDonald's France et de la Compagnie européenne d'accumulateurs, que le dispositif recevait un « accueil pour le moins mitigé et juridiquement mouvementé<sup>11</sup> » : la CNIL et les tribunaux, s'appuyant sur la loi du 6 janvier 1978, l'assimilent à de la délation (Antonmattei, Vivien, 2007<sup>12</sup>). Mais en janvier 2007 a été remis au ministre délégué à l'Emploi, au Travail et à l'Insertion professionnelle des jeunes, le rapport officiel<sup>13</sup> qui avait été commandé le 21 décembre 2005, sur « *Chartes d'éthique, alerte professionnelle et droit du travail français: état des lieux et perspectives* » qui dénonce la position de la CNIL dont les analyses sont qualifiées de « *rapides et excessives* »<sup>14</sup>. Le rapport propose une intégration de ces systèmes au droit du travail<sup>15</sup>. Effectivement, la CNIL fait volte-face le 10 novembre 2005 dans un document dit d'orientation...

## LES REVELATIONS-DENONCIATIONS

Les thèmes qui nourrissent les items encadrés plus haut (5 à 10) ont été relevés au sein de 313 sites. Ils traduisent la montée des préoccupations écologiques (*Planet*) et sont portés par les grandes catastrophes environnementales.

## LES ACCIDENTS INDUSTRIELS

La classification opérée distingue les sites qui décrivent des accidents liés à l'industrie chimique, ceux qui décrivent les marées noires, ceux qui décrivent les accidents/incidents nucléaires civils et militaires, le Groupe d'Expertise et d'Intervention Déchets post-catastrophe (GEIDE) et la gestion des déchets post catastrophe.

### Les accidents chimiques figurant sur les sites

Tableau 1 : quelques accidents chimiques majeurs (1974-2006)<sup>16</sup>

---

<sup>8</sup> La loi Sarbanes-Oxley (2002), impose la mise en place de procédures d'alerte à toutes entreprises cotée en bourse. Le *whistleblowing* dans la loi Sarbanes-Oxley, Section 301, Public Company audit Committees,

<sup>9</sup> <https://www.cirmsmedical.ch/Deutschland/Dokument/SAEZcirsF>.

<sup>10</sup> <http://www.canlii.org/mb/legis/regl/2006r.211/20080415/tout.html>

<sup>11</sup> Rapport officiel, <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr>, p ; 12.

<sup>12</sup> ANTONMATTEI P-H, VIVIEN P., (2007), Chartes d'éthiques, alerte professionnelle et droit du travail français : état des lieux et perspectives, *La Documentation Française*, Collection rapports officiels ISBN, 44 pages.

<sup>13</sup> <http://lesrapports.ladocumentationfrancaise.fr>

/BRP/074000335/0000.pdf

<sup>14</sup> Page 28.

<sup>15</sup> [http://www.ethic-intelligence.fr/index.php?id\\_titre=39](http://www.ethic-intelligence.fr/index.php?id_titre=39)

<sup>16</sup> [http://www.who.int/whr/2007/media\\_centre/07\\_chap2\\_fig04\\_fr.pdf](http://www.who.int/whr/2007/media_centre/07_chap2_fig04_fr.pdf) a : Nombre de consultations, pas nécessairement nombre de personnes rendues directement malades. Les données à partir de 2000 proviennent du Major Hazard Incident Data Service (MHIDAS), Health and Safety Executive, Londres, Royaume-Uni, sauf celles qui concernent Gaoqiao et Abidjan, qui proviennent de l'OMS.

Année	Lieu	Type d'incident	Substance(s) chimique(s) impliquée(s)	Morts	Blessés	Evacués
1974	Flixborough, Royaume-Uni	Usine chimique (explosion)	Cyclohexane	28	104	3 000
1976	Seveso, Italie	Usine chimique (explosion)	Dioxine		193	226 000
1979	Novosibirsk, Fédération de Russie	Usine chimique (explosion)	Indéterminée	300		
1981	Madrid, Espagne	Contamination alimentaire (huile)	Indéterminée	430	20 000	220 000
1982	Tacoa, Venezuela (République bolivarienne du)	Réservoir (explosion)	Combustible	153	20 000	40 000
1984	San Juanico, Mexique	Réservoir (explosion)	Gaz de pétrole liquéfié (GPL)	452	4 248	200 000
1984	Bhopal, Inde	Usine chimique (fuite)	Isocyanate de méthyle	2 800	50 000	200 000
1992	Kwangju, République populaire démocratique de Corée	Citerne de gaz (explosion)	GPL		163	20 000
1993	Bangkok, Thaïlande	Fabrique de jouets (incendie)	Matières plastiques	240	547	
1993	Remeios, Colombie	Déversement	Pétrole brut	430		
1996	Haïti	Médicaments toxiques	Diéthylène glycol	>60		
1998	Yaoundé, Cameroun	Accident de transport	Produits pétroliers	220	130	
2000	Kinshasa, République démocratique du Congo	Dépôt de munitions (explosion)	Munitions	109	216	
2000	Enschede, Pays-Bas	Fabrique (explosion)	Feux d'artifice	20	950	
2001	Toulouse, France	Fabrique (explosion)	Nitrate d'ammonium	30	>2 500	
2002	Lagos, Nigéria	Dépôt de munitions (explosion)	Munitions	1 000		
2003	Gaoqiao, Chine	Puits de gaz d'hydrogène (émanations)	Sulfure	240	9 000	64 000
2005	Huaian, Chine	Camion (rejet)	Chlore	27	300	10 000
2005	Graniteville, Etats-Unis d'Amérique	Wagon-citerne (rejet)	Chlore	9	250	5 400
2006	Abidjan, Côte d'Ivoire	Déchets toxiques	Sulfure d'hydrogène, mercaptans, hydroxyde de sodium	10	>100 000 <sup>a</sup>	

L'industrie chimique est à la source de nombreux accidents (voir tableau 1) : 6658 morts recensés dans 20 accidents critiques entre 1974 et 2006.

Le cas de Seveso en Italie, le 10 juillet 1976, est aujourd'hui considéré comme emblématique [1 680 000 occurrences]. Il a donné son nom à tous les sites fortement pollués et classés à risques en Europe (1 249 en France)<sup>17</sup>. « Les émanations toxiques de dioxine contraignent des centaines de milliers d'habitants à fuir. Sur le plan écologique, la catastrophe est tangible : outre les 3 300 animaux domestiques morts intoxiqués, il faut abattre près de 70 000 têtes de bétail. Par ailleurs, les sols agricoles et les maisons nécessiteront de très lourds travaux de décontamination »<sup>18</sup>.

En France, la plus grande catastrophe se produit à l'usine AZF à Toulouse [43 400 occurrences] du groupe Total Elf (usine classée Seveso) qui produit des engrais chimiques. Le 21 septembre 2001 [115 000 occurrences], l'usine est secouée par une explosion de 3,5 degrés sur l'échelle de Richter. 29 personnes sont tuées par la déflagration, une trentaine d'autres sont grièvement atteintes et 2000 sont blessées. Le quart du parc d'autobus qui roulaient est détruit, 70 écoles sont endommagées, deux lycées détruits, ainsi que l'Université accueillant 45 000 élèves. Plus de 800 maisons sont soufflées, certaines devront être rasées. Des milliers de vitrines sont cassées. Des centaines de voitures n'ont plus de pare-brise, etc.

<sup>17</sup> 391 sites Internet emploient l'expression clé [émanations toxiques de dioxine à Seveso].

<sup>18</sup> [http://fr.wikipedia.org/wiki/Catastrophe\\_de\\_Seveso](http://fr.wikipedia.org/wiki/Catastrophe_de_Seveso)

## Les marées noires figurant sur les sites

230 000 occurrences émergent à partir de l'expression « marée noire », c'est-à-dire que le moteur de recherche a repéré 230 000 emplois du terme, mais il y en a davantage, notamment des marées noires sont provoquées par des attentats. La liste<sup>19</sup> est longue, pourtant les médiatisations ne concernent que quelques unes de ces catastrophes<sup>20</sup>.

### 734 000 occurrences contiennent l'expression [Torrey Canyon]. (Libéria).

« Le 18 mars 1967, le Torrey Canyon appartenant à la Barracuda Tanker Corporation, filiale libérienne de la Sté américaine *Union Oil Company of California* ; chargé de 129 857 t. de brut (appartenant à la BP), s'échoue sur les récifs des *Seven Stones*, entre Cornouailles et les îles Sorlingues. 100 000 t d'algues et 35 000 t de poissons, crustacés et coquillages sont détruits par les détergents ».

### 139 000 occurrences contiennent l'expression [Amoco Cadiz].

« Le 16 mars 1978 à 9 h 45, le gouvernail ne répond plus. En raison des indemnités à verser, le capitaine hésite à demander de l'aide. Le bateau contenait 220.000 tonnes de pétrole brut léger. On estime que 75.000 s'évaporèrent, 85.000 furent intégrées par la mer et 65.000 se répandirent sur la côte »<sup>21</sup>.

### 3 950 000 occurrences contiennent l'expression [Le Prestige].

« Le 19 novembre 2002, «Le Prestige, navire « simple coque », âgé de 26 ans, battant pavillon des Bahamas et appartenant à une compagnie libérienne basée à Athènes. Le pétrole appartenait à la filiale suisse d'une société russe qui fut immédiatement vendue après l'accident. L'équipage, philippin et roumain, était commandé par des officiers grecs<sup>22</sup> ».

## Quelques catastrophes recensées

90 % des chiffres ci-dessous ont été obtenus par la triangulation entre trois sites. Les autres chiffres proviennent de sites consacrés à la catastrophe en question<sup>23</sup>. Il s'agit généralement d'accidents intervenant pendant le transport maritime de grands volumes de pétrole. Entre 1967 et 2006, les faits relatés par les différents sites, établissent environ 7 471 488 tonnes rejetées en 40 ans, soit en moyenne, 186 800 tonnes pas an ou 512 tonnes de pétrole déversées en moyenne chaque jour dans la mer par les catastrophe, mais il faut multiplier ce chiffre par 5,3 pour tenir compte des dégazages volontaire, comme on le verra plus loin. On relève 3 marées noires aux alentours d'un million de tonnes, généralement des plates formes ou des terminaux. 13 marées noires à 6 chiffres, entre 100 000 à 999 999 tonnes. 32 pollutions à 5 chiffres : 10 000 à 99 999 tonnes. 10 marée noires à 4 chiffres : 1 000 à 9 999 tonnes et 3 à 3 chiffres.

1.	1967-18-3	Torrey Canyon	(Libéria)	échouage	129 857 t.
2.	1970-20-3	Othello	(Suède)	nauffrage	100 000 t.
3.	1971-27-2	Wafra	(Libéria)		40 000 t.
4.	1971-déc.	Texaco Denmark	(Mer du Nord)		107 143 t.
5.	1972-21-8	Texinita et l'Oswego	(Guardian)	collision	100 000 t.
6.	1972-19-12	Sea Star coréen	(Oman)	collision	115 000 t.
7.	1974-9-8	Metula	(Angola)		53 000 t.
8.	1974-11-11	Yuyo Maru	(Japon)		50 000 t.
9.	1975-29-1	Jakob Maersk	(Danemark)		82 503 t.
10.	1975-mai	Epic Colocotronis	(Grèce)		57 000 t.
11.	1975-7-6	Showa-Maruru	(Japon)		237 000 t.
12.	1976-24-1	Olympic Bravery	(nord d'Ouessant)		1 200 t.
13.	1976-12-5	Urquiola	(Espagne)	échouage	95 714 t.
14.	1976-14-10	Boehlen	(île de Sein)		7 000 t.
15.	1976-15-12	Argo Merchant	(USA)	échouage	28 000 t.
16.	1977-25-2	Hawaiian Patriot	(Libéria)	incendie	99 000 t.
17.	1977-10-7	Cabo Tamar	(Chili)		60 000 t.
18.	1978-3-16	Amoco Cadiz	(France)		220 000 t.

<sup>19</sup> <http://www.quid.fr/2007/Environnement/Accidents/1?refnum=10417400>

<sup>20</sup> [http://www.quid.fr/2007/Environnement/Dechets\\_Et\\_Recyclage/2?refnum=10004401](http://www.quid.fr/2007/Environnement/Dechets_Et_Recyclage/2?refnum=10004401)

<sup>21</sup> <http://portsall.chez-alice.fr/fetes/amococadiz.htm>

<sup>22</sup> [http://www.grid.unep.ch/product/publication/download/ew\\_oildischarge.fr.pdf](http://www.grid.unep.ch/product/publication/download/ew_oildischarge.fr.pdf)

<sup>23</sup> [www.marees-noires.com](http://www.marees-noires.com) <http://www.quid.fr/2007/Environnement/Accidents/1?refnum=10417400>, [fr.wikipedia.org/wiki/Marée\\_noire](http://fr.wikipedia.org/wiki/Marée_noire), [www.polmar.com/pollution/marenoire.htm](http://www.polmar.com/pollution/marenoire.htm)

19.	<b>1978</b> -31-12	Andros Patria	(Grèce)	49 660 t.
20.	<b>1979</b> -28-4	Gino	(Libéria)	41 000 t.
21.	1979-6-3	Plate forme Ixtor 1	(Mexique) de 470 à 1 500 000 t.	
22.	1979-19-7	Atlantic Empress	(Caraïbes) collision	287 000 t.
23.	1979-15-11	Independenta	(Turquie)	95 000 t.
24.	<b>1980</b>	Princess Anne-M	(Caraïbes)	56 000 t.
25.	1980-23-2	Irenes Serenade	(Grèce)	124 490 t.
26.	1980-3-7	Tanio	(Madagascar)	8 000 t.
27.	<b>1981</b> -29-3	Cavo Cambanos	(Grèce)	18 000 t.
28.	1983-6-8	Castillo de Bellver	(Espagne)	250 000 t.
29.	<b>1984</b> -7-1	Assimi	(Oman)	51 000 t.
30.	<b>1988</b> -31-1	Amazzone	(Italie)	3 000 t.
31.	1988-11-10	Odyssey	(Canada)	132 000 t.
32.	<b>1989</b> -24-3	Exxon Valdez <sup>24</sup>	(Alaska)	38 500 t.
33.	1989-19-12	Khark-5	(Iran)	80 000 t.
34.	1989-29-12	Aragon	(Espagne)	25 000 t.
35.	1990-8-8	Sea Sprint	(Chypre)	8 000 t.
36.	<b>1991</b> -1-26	Terminal pétrolier	(Koweït)	700 à 900 000 t.
37.	<b>1991</b> -3-7	Vistabella	(Mer des Caraïbes)	2 000 t.
38.	1991-10-4	Haven	(Chypre)	140 000 t.
39.	1991-28-5	ABT Summer	(Libéria)	260 000 t.
40.	<b>1992</b> -26-4	Katina P.	(Afr. du S.)	72 000 t.
41.	<b>1992</b> -3-12	Aegean Sea	(Grèce)	74 490 t.
42.	<b>1993</b> -5-1	Braer	(Libéria)	85 034 t.
43.	<b>1994</b> -31-3	Seki	(Panamá) collision	16 000 t.
44.	<b>1996</b> -15-2	Sea Empress	(Libéria) échouage	72 361 t.
45.	<b>1997</b> -1-2	Nakhodia	(mer japon)	4 400 t.
46.	1997-1-18	Bona Fulmar	(Bahamas), collision	6 803 t.
47.	1997-2-8	San Jorge	(Panama)	53 000 t.
48.	1997-7-2	Diamond Grace	(Japon)	1 340 t.
49.	<b>1997</b> -10-15	Orapin Global Evoikos	(Déroit de Singapour)	26 000 t.
50.	<b>1999</b> -1-15	Estrella Pampeana	(Argentine) collision	4 800 t.
51.	1999-12-12	Erika	(France)	20 000 t.
52.	1999-1-16	Jessica	(Galapagos)	570 t.
53.	1999-29-3	Baltic Carrier	(Danemark) collision	2 700 t.
54.	2001-3-20	plate forme	(Brésil)	350 000 t.
55.	<b>2002</b> -6-10	Limbourg <sup>25</sup>	(Yémem) attentat	12 000 t.
56.	<b>2002</b> -19-11	Prestige	(Bahamas/Espagne)	77 000 t.
57.	2003-7-27	Tasman Spirit	(Pakistan) échouage	28 000 t.
58.	<b>2004</b> -7-12	Selendang Ayu	(Malaisie) échouage	1 600 t.
59.	<b>2006</b> -1-4	Happy Bride	(France) collision.	400 t.
60.	2006-1-31	Ece	(France) collision	10 000 t.
61.	2006-8-11	MV Solar 1	(Philippines)	998 000 t.
62.	<b>2007</b> -10-9	Cosco (San Fran)	collision	220 t.
63.	2007-11-12	Volganeft 139	(mer noire)	2 000 t.
64.	2007-12-7	Hebei Spirit	(Corée sud) collision	15 000 t.
65.	2007-12-11	Plate forme	(Mer nord) fuites	4 000 t.
66.	<b>2008</b> -3-16	Raffinerie Donges	(Estuaire Loire)	500 t.

### Les accidents nucléaires civils figurant sur les sites

Au moment de l'enquête, 6 430 000 occurrences contenaient l'expression [Three Miles Island]. Le premier accident de fusion nucléaire se produit dans le réacteur TMI-2 de Three Miles Island aux Etats-Unis le 28 mars **1979**. Un million et demi de litres d'eau seront contaminés par le refroidissement destiné à empêcher l'explosion du réacteur et seront ensuite déversés dans la rivière Susquehanna ». Cet accident a été classé au niveau 5 de l'échelle internationale des événements nucléaires (INES).

1 050 000 occurrences contiennent l'expression [Tchernobyl]. L'accident s'est produit le 26 avril **1986** dans la centrale nucléaire Lénine en Ukraine. Classé au niveau 7 sur l'Echelle internationale des événements

<sup>24</sup> <http://www.marees-noires.com/fr/outils/exxon-valdez-maree-noire-plus-chere.pdf>

<sup>25</sup> <http://www.cedre.fr/fr/accident/limbourg/limbourg.html>



nucléaires (INES), c'est le plus grave accident nucléaire répertorié jusqu'à présent. Des débris hautement radioactifs sont propulsés à plus de deux mille mètres d'altitude. Les rejets se poursuivent dix jours durant, formant d'immenses nuages radioactifs sur des millions de kilomètres carrés. Emportés par le vent, les émanations vont se propager puis se déposer sur tout l'hémisphère Nord. En France, la radioactivité atmosphérique a été jusqu'à quatre cents fois (400) supérieure à celle observée habituellement<sup>26</sup>. Sur place, plusieurs dizaines de milliers de personnes sont mortes et plus de 100.000 survivants nécessitent des soins réguliers.

Le juillet 2008 en France, une note d'information datée du de L'institut de radioprotection et de sûreté nucléaire (IRSN), puis les *media*, annoncent l'existence de deux fuites sur des sites nucléaires français<sup>27</sup>. Huit jours plus tard, le 16 juillet, l'expression [« fuite à Tricastin »] concerne déjà plus de 1050 occurrences sur Internet.

### Les accidents/incidents nucléaires militaires figurant sur les sites

« 1957-22-5 une bombe H de 19 t (puissance 9 Mt) tombe accidentellement d'un B-26 près d'Albuquerque (Nouv.-Mexique, USA) ; seule la charge non nucléaire explose, creusant un cratère de plus de 7 m de diamètre et de 4 m de profondeur. Une légère contamination radioactive est relevée ».

« 1961-24-1 un chasseur-bombardier en Caroline du Nord transportant 2 bombes de 24 Mt ; 6 des 7 manœuvres de mise à feu s'effectuent spontanément ».

1 960 000 occurrences contiennent l'expression [In Ecker] concernant l'essai français d'In Ecker (Sahara, mai 1962). « Le premier mai 1962 les Français ont effectué un essai nucléaire souterrain à In Ecker, au Sahara. Deux ministres, étaient présents. Le tir fut effectué dans une galerie creusée dans une montagne, en forme de spirale, bouchée par du béton armé et des poutrelles métalliques. Un système avait été aménagé pour permettre à des fils conduisant à des instruments de mesure de passer. Lors de l'explosion, le système d'obturation de cet orifice céda et il y eut rejet de matériaux radioactifs à l'extérieur<sup>29</sup> ». Le vent rabattit le nuage et déclencha une véritable panique. On ne dispose pas du bilan exact de l'accident<sup>30</sup>.



L'essai raté Béryl d'In Ecker (Sahara, mai 1962). La colline donne l'impression d'exploser<sup>28</sup>.

« 1965-5-12 un chasseur-bombardier (Skyhawk A-4), transporté par le porte-avions Ticonderoga, perdu avec son pilote et une bombe H à 130 km des Ryukyu (Japon), gît par 4 900 m de fond<sup>31</sup> ».

« 1966-17-1 un bombardier américain entre en collision avec un avion ravitailleur au-dessus de Palomares (Espagne), une des 4 bombes manquantes est retrouvée après 80 j de recherches à 770 m de profondeur dans la mer. Les 3 autres ont explosé chimiquement (sans réaction nucléaire), d'où contamination au sol par du plutonium<sup>33</sup> ».

« 1968-21-1 un B-52 du SAC (Strategic Air Command) en mission d'alerte, chargé de 4 bombes H, s'écrase au Groenland<sup>33</sup> ».

« 1980-19-9 un missile Titan-II explose (fuite de carburant), à Damascus (Arkansas), 1 mort, 22 bl. L'ogive nucléaire de 9 Mt est projetée à 200 m du silo<sup>33</sup> ».

### LES DECHETS LIES AUX CATASTROPHES INDUSTRIELLES

Le GEIDE Post-catastrophe (2006) est issu d'une réflexion et d'une concertation lancées en janvier 2005 après le tsunami dans l'océan Indien. La vocation du GEIDE est de venir en aide aux populations et de protéger les écosystèmes victimes d'une catastrophe naturelle ou industrielle ou de quelque évènement que ce soit. La méconnaissance des déchets ou leur gestion inadaptée est susceptible d'aggraver et de complexifier à

<sup>26</sup> <http://www.medicines-douces.com/impatient/277avr01/tchernobyl.htm>

<sup>27</sup> De quelques grammes à 360 kg suivant les sources et les modes d'évaluation.

<sup>28</sup> [http://images.google.fr/imgres?imgurl=http://www.jp-petit.org/Divers/Nucleaire\\_souterrain/illustrations/in\\_eker62.jpg&imgrefurl=http://www.jp-petit.org/Divers/Nucleaire\\_souterrain/in\\_eker.htm&h=412&w=550&sz=39&hl=fr&start=1&tbnid=bMivGKQ-21--YM:&tbnh=100&tbnw=133&prev=/images%3Fq%3D%2522accidents%2Bnucl%25C3%25A9aires%2522%26gbv%3D2%26svnum%3D10%26hl%3Dfr%26sa%3DG](http://images.google.fr/imgres?imgurl=http://www.jp-petit.org/Divers/Nucleaire_souterrain/illustrations/in_eker62.jpg&imgrefurl=http://www.jp-petit.org/Divers/Nucleaire_souterrain/in_eker.htm&h=412&w=550&sz=39&hl=fr&start=1&tbnid=bMivGKQ-21--YM:&tbnh=100&tbnw=133&prev=/images%3Fq%3D%2522accidents%2Bnucl%25C3%25A9aires%2522%26gbv%3D2%26svnum%3D10%26hl%3Dfr%26sa%3DG)

<sup>29</sup> Même référence que celle de l'essai raté Béryl d'In Ecker, Sahara, mai 1962

<sup>30</sup> France2 lors d'une émission " Irradiés pour la France" en 2005

<sup>31</sup> [http://www.quid.fr/2007/Defense\\_Nationale/Armes\\_Nucleaires\\_Et\\_Thermonucleaires/4](http://www.quid.fr/2007/Defense_Nationale/Armes_Nucleaires_Et_Thermonucleaires/4)

moyen et à long terme les conséquences sanitaires et environnementales d'un désastre ou d'un accident d'origine naturelle ou humaine. Le GEIDE a été constitué en association à but non lucratif en application de la loi du 1er juillet 1901 (Journal Officiel du 10 juin 2006). Les membres fondateurs sont l'ADEME, la FNSA, la FNADE, la FEDEREC et Robin des Bois<sup>32</sup>.

### **La gestion des déchets post catastrophes figurant sur les sites**

En septembre 2007, l'association « Robin des Bois », au terme de deux années de travail et de compilation, publie son rapport sur la gestion des déchets, postcatastrophe<sup>33</sup> rédigé pour le Groupe d'Expertise et d'Intervention DEchets (GEIDE)<sup>34</sup>. L'inventaire réalisé est exhaustif. On notera, à titre illustratif, Katrina, la Louisiane, les Sites industriels pollués et inondés, les marées noires, les tsunamis, les tremblements de terre : Los Angeles, Northridge, Turquie, Marmara, Cachemire. Le World Trade Center, les incendies de forêts, les glissements de terrain, éboulis et coulées de boues, les accidents sur des sites industriels suite à des inondations, le risque technologique « barrage », les principaux accidents dans le monde, les mesures spécifiques de prévention en France, les marais, East Orleans Land Bridge, Martinique, Guadeloupe, le cyclone Dean, le cyclone Tokage, Marmara, la forêt nationale de San Bernardino, les incendies industriels, le cas de l'Adour, les oléoducs qui explosent. Figurent des études de cas : les entreprises face aux inondations dans le delta du Rhône, les macro déchets en mer, les animaux dans les inondations, l'impact des inondations sur les étangs, la rupture de Malpasset, le débordement de Vaiont en Italie, la rupture de Teton aux Etats-Unis, le cas des ruines de Séchilienne.

### **LES DECHETS LIES A L'ACTIVITE INDUSTRIELLE**

Nous avons classé quelques sites qui dénoncent la « gestion » des déchets nucléaires, les dégazages (déballastage) « mer -> mer », avec la production des « Slops » et des « Sludges », les rejets toxiques « terre -> mer » au Japon, au Canada, en Italie, les épandages « mer -> terre », les enfouissements souterrains, les abandons de sites et les rejets « terre -> terre », les incinérateurs et la production de dioxine, les déchets miniers et les pollutions du littoral.

#### **La « gestion » des déchets nucléaires figurant sur les sites**

**En Russie.** Les sites révèlent différents scandales en Russie dont celui de la baie Andreeva. L'expression [baie Andreeva] est employé 304 fois sur la toile. « *En 1997, a été dévoilé le plus grand scandale ayant touché l'industrie nucléaire russe : la Flotte du Nord possède un centre de stockage utilisé pour les déchets du combustible radioactif, qui est utilisé pour certains navires, ou sous-marins, localisé sur l'Océan Arctique, dans la baie d'Andreeva. Le budget dont elle bénéficie n'est pas suffisant pour le développement de nouveaux dépôts ou de nouveaux containers, qui étaient donc très corrodés et en mauvais état. Pendant l'hiver, les containers ont gelé, et la glace a formé des fissures dans les parois de ceux-ci. Au moment du dégel, la glace a fondu, et de l'uranium s'est échappé par ces fissures. Les problèmes causés par ces déchets perdus restent peu connus, puisque les visites d'inspecteurs internationaux ont toujours été interdites, mais on sait que l'uranium a pu atteindre la mer, par l'intermédiaire d'une petite rivière. De plus, on a appris que, vu le manque d'argent et d'infrastructures affectant la Flotte du Nord, une certaine quantité de déchets a été directement déversée dans la baie, mais on n'a pas d'informations concernant cette activité (on ne sait pas si elle est toujours pratiquée, ou si elle a été interrompue à la suite du scandale). De nombreux procès ont eu lieu à cause de cette découverte, notamment le procès Nikitin, mais celle-ci continue à être citée en exemple de la désorganisation et de l'état pitoyable des infrastructures russes de stockage de déchets nucléaires<sup>35</sup>.* »

« *Le problème majeur de l'industrie nucléaire est la gestion des déchets produits par le processus de fission, source de l'énergie nucléaire. La particularité des déchets nucléaires réside dans leur radioactivité... pour perdre naturellement plus de 99 % de sa radioactivité initiale, un produit de fission peut mettre, selon la valeur de sa période, entre 280 ans (strontium 90) et 240 000 ans (plutonium 239), (Jacquet, 2007)<sup>36</sup>.* »  
« *L'accord HEU-LEU (High Enriched Uranium-Low Enriched Uranium), signé en 1993 entre la Russie et les Etats-Unis, prévoit la conversion de 500 tonnes d'uranium enrichi de missiles nucléaires russes (l'équivalent de 20.000 bombes atomiques). Le site de Mayak<sup>37</sup>, administré par Minatom (ministère russe pour l'industrie nucléaire), a été mondialement médiatisé pour la pollution nucléaire que génère l'absence de gestion des déchets radioactifs accumulés sur le site. On retrouve du plutonium dans les rivières de la région. Plus de 100.000 personnes doivent suivre des traitements réguliers. En 2007, Minatom propose pour 20 milliards de*

<sup>32</sup> <http://www.robindesbois.org/GEIDE/presentation.html>

<sup>33</sup> [http://www.robindesbois.org/GEIDE/quelle\\_cata.html](http://www.robindesbois.org/GEIDE/quelle_cata.html)

<sup>34</sup> [http://www.robindesbois.org/GEIDE/Dechets%20Post-cata\\_GEIDE\\_sept07\\_v2.pdf](http://www.robindesbois.org/GEIDE/Dechets%20Post-cata_GEIDE_sept07_v2.pdf)

<sup>35</sup> [http://www.lfm.ru/article.php3?id\\_article=53](http://www.lfm.ru/article.php3?id_article=53)

<sup>36</sup> JAQUET, F., 2006, *Catastrophe nucléaire en Ex URSS*, <http://fredjacquet.free.fr/html%20dos/nuclaire.htm>

<sup>37</sup> [http://fr.wikipedia.org/wiki/Complexe\\_nucl%C3%A9aire\\_Mayak](http://fr.wikipedia.org/wiki/Complexe_nucl%C3%A9aire_Mayak)

\$US, de stocker en Russie les déchets générés par les centrales nucléaires des autres pays<sup>38</sup> »... « Le projet [précédent] prévoit l'importation de 160.000 tonnes de matériel radioactif éteint et utilisé dans les cinquante dernières années<sup>39</sup>. Malgré les déclarations des promoteurs du projet d'importation de matériel nucléaire, les sites russes de stockage se trouvent dans une situation désastreuse et qui risque d'empirer, si elle est confrontée à de nouvelles réserves de déchets.... Les infrastructures sont vieilles, et une ultérieure accumulation de déchets pourrait conduire à de sérieuses conséquences, même si le gouvernement russe dit vouloir employer une partie des bénéfices issus de ce nouveau projet pour la sécurisation des stations de stockage déjà existantes, ainsi que pour la construction de nouveaux sites. Les risques sont grands ; et pourrait se vérifier une situation analogue à celle qui a eu lieu au centre de stockage de Mayak en 1957 : les déchets liquides, séparés du plutonium et de l'uranium, peuvent s'échauffer excessivement dans les dépôts et exploser »<sup>40</sup>.

« La Commission au Parlement européen au Conseil du 17 mars 1999, (intervient concernant) le démantèlement des installations nucléaires obsolètes et la gestion des déchets... Le programme d'action... concerne les installations déjà arrêtées et la gestion des déchets nucléaires, et couvre une première période de 4 ans (1999-2002). Le montant estimé nécessaire pour cette période s'élève à 25,4 millions d'euros. Il s'agit de la première phase d'un programme de démantèlement des installations déjà arrêtées qui s'étendra sur 15 ans, et dont le montant estimé nécessaire est évalué à 230 millions d'euros »<sup>41</sup>.

« Chaque année en Méditerranée, ces déversements [volontaires] sont estimés à 20 fois la quantité provenant du naufrage du "Prestige" au Nord-Est des côtes espagnoles en 2002<sup>42</sup> ». 199 000 sites contiennent le mot clé [dégazage]. « Sur 423 pollutions détectées par les Cross, 62 navires furent identifiés et 39 poursuites entamées. La Commission européenne publie tous les 6 mois la liste des navires dont l'accès a été refusé dans les ports de l'UE. Les principaux lieux de stockage des déchets en France sont aussi publiés : Brest, Lannilis, Ploudalmézeau, Locquirec (Fin.), Louannec, Plougrescant, Trébeurden, Trégastel (C.- d'Armor). Selon l'Académie des sciences, il pourrait y avoir 200 000 sites contaminés dont 20 000 à nettoyer »<sup>43</sup>.

### **Les dégazages « mer -> mer » (déballastage) figurant sur les sites**

Les déchets concernés sont les *Slops* (eau souillée) et les *Sludges* (boues).

#### **Les « Slops »**

A la date de l'enquête, le mot « *Slops* » est utilisé 354 000 fois sur internet. Les pétroliers et autres navires cuves transportent toutes sortes de liquides industriels. Au terme de plusieurs transports, ils sont face à une gestion de soutes qu'il faut nettoyer puis vidanger. Tout d'abord, après avoir déchargé leur pétrole, certains pétroliers ne peuvent repartir à vide, ils doivent « ballaster » c'est-à-dire charger les cuves en eau. Ensuite, le lavage des cuves doit se faire en mer en raison des émanations et vapeurs émises lors du processus. Ces opérations produisent une grosse quantité d'eau souillée, nommées « *Slops* ». A l'issue du rinçage, on entrepose dans des « caisses à *Slops* » qui sont déversées dans les équipements appropriés au port et les cuves sont ensuite inspectées. Les ports sont équipés pour stocker les *Slops*. Bien que l'opération soit peu coûteuse (0.15 € par m<sup>3</sup>) et ne nécessite pas d'allonger l'immobilisation du navire, la plupart des résidus de rinçage sont abandonnés en mer. Les scientifiques tentent actuellement de mettre au point un procédé de traitement des *Slops* qui valoriserait les hydrocarbures récupérés.

#### **Les « Sludges »**

Au moment de l'enquête, le terme « *Sludges* » est utilisé 1 350 000 fois sur internet. Les carburants maritimes doivent être filtrés avant d'être utilisés. Ils sont centrifugés. Les résidus de l'ordre de 2 % du poids total. Huileux et boueux, ils sont dénommés *Sludges* : boues. Ils doivent être stockés dans des cuves spéciales qui doivent être vidées une fois au port, dans les installations prévues à cet effet. L'opération est très coûteuse. Le prix demandé par le port peut atteindre 200 € par m<sup>3</sup>. De plus, l'immobilisation du navire est inévitable car, contrairement aux *Slops*, l'opération ne peut se faire parallèlement aux autres tâches pendant que le bateau est à quai. Le temps d'immobilisation du bateau est donc plus long et les frais augmentent : « une journée d'immobilisation coûte 35 000 dollars mais il faut rajouter la location du navire, 250 000 dollars par jour<sup>44</sup> ».

Le risque d'être sanctionné est de 1 %. Dans ces conditions, les navires vident les « *Slops* » et les « *Sludges* » directement en mer pour économiser le coût de décontamination ; de plus, les capitaines (et leurs équipages ?) reçoivent d'importantes primes s'ils dégazent en mer sans se faire prendre<sup>45</sup>. « Ces résidus toxiques peuvent s'accumuler dans la chaîne alimentaire, alors qu'ils contiennent des dioxines et des métaux lourds,

<sup>38</sup> <http://www.greenpeace.org/france/campaigns/mondialisation-et-environnement/rsee/g8-rassemblement-de-voyous-i>

<sup>39</sup> 10.000 tonnes : accumulation annuelle de déchets nucléaires dans le monde.

<sup>40</sup> [http://www.lfm.ru/article.php3?id\\_article=53](http://www.lfm.ru/article.php3?id_article=53)

<sup>41</sup> <http://europa.eu/scadplus/leg/fr/lvb/l28097.htm>

<sup>42</sup> [http://www.grid.unep.ch/product/publication/download/ew\\_oildischarge.fr.pdf](http://www.grid.unep.ch/product/publication/download/ew_oildischarge.fr.pdf)

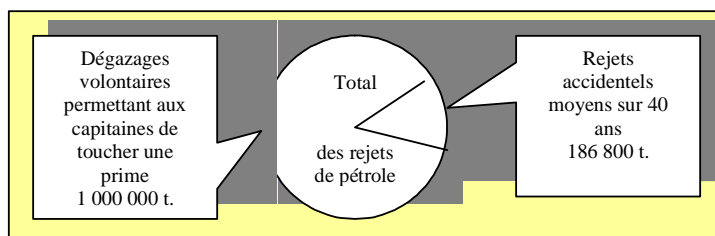
<sup>43</sup> [http://www.quid.fr/2007/Environnement/Dechets\\_Et\\_Recyclage/2?refnum=10004401](http://www.quid.fr/2007/Environnement/Dechets_Et_Recyclage/2?refnum=10004401)

<sup>44</sup> <http://leruisseau.iguane.org/spip.php?article1095>

<sup>45</sup> D'après un avocat international d'affaires du droit maritime chargé de gros dossiers pendant 30 ans. Aujourd'hui à la retraite, il veut garder l'anonymat.

particulièrement néfastes sur les êtres vivants »<sup>46</sup>, « On<sup>47</sup> estime qu'au moins 3000 événements majeurs de dégazage ont lieu dans les eaux européennes chaque année, soit entre 1 750 et 5 000 tonnes dans la Mer Baltique, 15 000 à 60 000 dans la Mer du Nord et plus de 400 000 en Méditerranée »<sup>48</sup>. On estime qu'un million de tonnes de pétrole sont ainsi déversées annuellement, soit un volume 5,3 fois supérieur à celui des catastrophes pétrolières...

Figure 2 ; RSE : Profit contre Planet (moyennes annuelles)



### Les rejets toxiques « terre -> mer » figurant sur les sites

Les rejets terrestres, réguliers et de faible débit, sont pratiquement indétectables car les dangers ne se révèlent que lors de l'accumulation. Par contre, ils sont excessivement nombreux<sup>49</sup>.

**Au Japon.** Le mot clé [Chisso] n'est employé que 847 fois, Minamata est employé 467 000 fois et [maladie de Minamata] 9520 fois. « Avant guerre, on considère l'entreprise Chisso, Jun, Noguchic, comme un exemple de réussite économique. À partir de 1932, la compagnie rejette de nombreux résidus de métaux lourds dans la mer dont du mercure. Vingt ans plus tard, les premiers symptômes apparaissent. La consommation de poissons provoque près de 900 décès de 1949 à 1965. La firme reconnaît 2200 malades officiels et dédommage 10 000 malades pour qu'ils cessent leurs poursuites judiciaires (22 000 dollars chacun). Au total, ce serait 2 millions de personnes qui sont atteintes par cette pollution. Des mères ne présentant aucun symptôme donnent naissance à des enfants atteints de graves malformations, de handicaps divers ou multiples, d'enfants mort-nés, etc. Les déversements de mercure continuent jusqu'en 1966 jusqu'au jour où un procédé de synthèse plus économique est découvert<sup>50</sup> ». Durant toute cette période (1932-1968), environ 400 tonnes de mercure furent rejetées dans la baie. Il faut attendre 1977 pour que les boues contaminées soient traitées et stockées.

**Au Canada,** « une nouvelle communication de citoyens a été déposée auprès du Secrétariat de la Commission de coopération environnementale (CCE) en vertu de l'article 14 de l'Accord nord-américain de coopération dans le domaine de l'environnement (ANACDE) qui permet à toute personne ou ONG d'alléguer qu'une partie à l'ALÉNA omet d'assurer l'application efficace de sa législation de l'environnement. Les auteurs affirment que le Canada omet d'assurer l'application efficace de l'article 3 de la Loi du Traité des eaux limitrophes internationales et de l'article IV du Traité des eaux limitrophes de 1909 en négligeant de contenir la pollution de l'eau provenant de Sarnia, en Ontario, qui, selon eux, porte préjudice à la santé et aux biens des États-Unis et de ces citoyens. Les auteurs donnent l'exemple de déversements qui sont survenus entre 2003 et 2007 à des raffineries et des usines d'épuration des eaux usées. Ils allèguent également que le Canada tarde à donner suite à un rapport émis par la Commission mixte internationale en 2006 recommandant la mise en œuvre de mesures de prévention des déversements dans le couloir fluvial Sainte-Clair-Detroit. Les auteurs soutiennent par ailleurs que, malgré les nombreuses demandes faites par le Macomb County Water Quality Board (Conseil de la qualité de l'eau du comté Macomb), au Michigan, le Canada ne s'est pas dit prêt à suivre l'exemple des États-Unis et à installer des dispositifs de pointe pour effectuer une surveillance en temps réel de la qualité de l'eau, ce qui aiderait à améliorer la qualité de l'eau potable puisée dans le bassin de la rivière Sainte-Claire »<sup>51</sup>.

**En Italie.** Dans un article publié le 29 avril 2007, par Jean-Jacques Bozonnet dans le journal Le Monde, l'Italie serait menacée de catastrophe écologique imminente par sa gestion des déchets. « L'Italie est priée de mettre rapidement de l'ordre dans la gestion de ses déchets. Tel est le sens de la décision rendue par la Cour européenne de justice. Les juges de Luxembourg ont donné raison à la Commission européenne, qui avait lancé en 2003 une procédure d'infraction contre l'Italie pour non-respect de trois directives concernant la récolte et le traitement des déchets. L'instance judiciaire européenne a rejeté le recours introduit par le gouvernement italien, estimant que le bien-fondé des carences attribuées à la République italienne ressort clairement du dossier<sup>52</sup> ».

<sup>46</sup> [http://www.grid.unep.ch/product/publication/download/ew\\_oildischarge.fr.pdf](http://www.grid.unep.ch/product/publication/download/ew_oildischarge.fr.pdf)

<sup>47</sup> Oceana (2003), The Dumping of Hydrocarbons from Ships into the Seas and Oceans of Europe - The Other Side of Oil Slicks, 26 pp

<sup>48</sup> [http://www.grid.unep.ch/product/publication/download/ew\\_oildischarge.fr.pdf](http://www.grid.unep.ch/product/publication/download/ew_oildischarge.fr.pdf)

<sup>49</sup> <http://www.greenpeace.org/raw/content/france/press/reports/entreprises-totalement-respo.pdf>

<sup>50</sup> [http://fr.wikipedia.org/wiki/Maladie\\_de\\_Minamata](http://fr.wikipedia.org/wiki/Maladie_de_Minamata)

<sup>51</sup> <http://www.mediaterrre.org/amerique-nord/actu,20070728232832.html>

<sup>52</sup> [http://www.lemonde.fr/cgi-bin/ACHATS/acheter.cgi?offre=ARCHIVES&type\\_item=ART\\_ARCH\\_30J&objet\\_id=986997&clef=ARC-TRK-G\\_01](http://www.lemonde.fr/cgi-bin/ACHATS/acheter.cgi?offre=ARCHIVES&type_item=ART_ARCH_30J&objet_id=986997&clef=ARC-TRK-G_01)

## Les épandages « mer -> terre »

Le mot clé [Probo Koala] est employé 180 000 fois. L'exemple du bateau ainsi nommé, est emblématique, car l'affréteur opte pour une « solution terrestre ». Le bateau est un vraquier polyvalent transportant liquides et solides. Ce type de navire de 180 mètres de long est qualifié par l'association écologiste Robin des bois de « cauchemar environnemental ». Battant pavillon panaméen il est loué à la compagnie grecque Prime Marine et contient dans ses soutes des *Slops* et des *Sludges* lorsque qu'il fait escale à Amsterdam, au début du mois de juillet 2006. Mais la société Trafigura qui a affrété le bateau pour ce transport, refuse la décontamination, qu'elle juge longue et trop coûteuse. « *APS, chargée de la récupération du produit nous a demandé, de façon injustifiée, de payer un prix prohibitif de 1 000 euros le m3, assure Eric de Turckheim, directeur financier de Trafigura. APS dément et explique que ces déchets n'étaient pas ceux annoncés avant l'arrivée du navire. Leur odeur révélait une pollution avancée. Nous leur avons dit qu'on pouvait les faire traiter, mais que cela coûterait plus cher... Trafigura fait recharger les déchets à bord, reprend la route et fait appel à la société Tommy (agrée depuis le 12 juillet 2006) et commence en août 2007 l'épandage des « eaux usées » dans une dizaine de décharges autour d'Abidjan (Côte d'Ivoire). Les émanations de ces « eaux usées » tuent 7 personnes, font 35 blessés graves et intoxiquent 23 000 personnes prises de vomissements et de troubles respiratoires* »<sup>53</sup>.

## Les enfouissements souterrains<sup>54</sup>

Quand des gaz se forment dans les sites d'enfouissement, la pression force les gaz à fuir à travers le sol ou vers l'atmosphère. Ces gaz transportent des produits chimiques toxiques comme des résidus de peinture, des solvants, des pesticides et d'autres composés organiques volatils dangereux (COVs), dont beaucoup sont chlorés.

Plusieurs études<sup>55</sup> établiraient que les centres d'enfouissement des déchets sont en relation avec la présence de cancers dans les populations de proximité. La leucémie et les cancers de la vessie, du poumon, de l'estomac et du rectum sont les souvent détectés dans les populations à proximité des centres d'enfouissement de déchets.

En **1984**, une étude<sup>56</sup> établit que des hommes (mais pas les femmes) vivant près du site de *Superfonds de Canard* en **Pennsylvanie** avaient des formations excessives de cancer de la vessie, même si des expositions professionnelles peuvent être incriminées.

En **1986**, une étude<sup>57</sup> menée par le département de santé publique du Massachusetts a confirmé l'existence d'un cluster (regroupement de cas) sur des enfants atteints de leucémie à Woburn dans le **Massachusetts** et a statistiquement lié la maladie aux réserves d'eau potable qui avaient été contaminées par un site de déchets.

En **1989**, une étude effectuée par le Ministère de l'Environnement a examiné 593 sites de déchets dans 339 comtés américains. Des formations cancéreuses élevées de la vessie, du poumon, de l'estomac et du rectum sont relevées dans des comtés ayant la concentration la plus élevée de sites de déchets. De même, une incidence accrue de leucémie a été découverte dans une commune près d'une décharge de déchets toxiques dans le Nord de la **Westphalie** en **Allemagne**.

En **1990**, une étude<sup>58</sup> a trouvé une incidence accrue de formations cancéreuses de vessie dans le nord-ouest de l'**Illinois** où un centre d'enfouissement de déchets avait contaminé une alimentation en eau municipale avec TCE, PERC et d'autres solvants chlorés.

En **1995**, une étude<sup>59</sup> auprès de familles vivant près d'un grand centre municipal d'enfouissement de déchets (la Carrière Miron) à **Montréal** au Québec a annoncé une incidence élevée des cancers de l'estomac, du foie, de la prostate et du poumon parmi des hommes et de l'estomac et du col de l'utérus parmi des femmes.

En **1998**, l'étude<sup>60</sup> du Ministère de la Santé de l'Etat de New York annonce que « les femmes vivant près des centres d'enfouissement de déchets où les gaz s'échappent ont un risque quatre fois plus important d'avoir un cancer de la vessie ou une leucémie (cancer des cellules du sang) »...

Au **Royaume Uni**, ICI, géant de la chimie, dispose de plusieurs usines en Argentine. [ICI Duperial] n'est cité que 171 fois sur le Net. En 1990, ICI Duperial qui produisait des pesticides chlorés, aurait enfoui en

<sup>53</sup> <http://leruisseau.iguane.org/spip.php?article1095>

<sup>54</sup> [http://www.record-net.org/record/etudesdownload/record04-0810-0811\\_1A.pdf](http://www.record-net.org/record/etudesdownload/record04-0810-0811_1A.pdf)

<sup>55</sup> Article traduit publié en anglais sur le site américain par Peter Montague  
<http://www.greenleft.org.au/1998/336/20179>

<sup>56</sup> Etudes sanitaires soumis par l'administrateur du site 13-01-2007, [http://colseb.free.fr/index2.php?option=com\\_content&do\\_pdf=1&id=23](http://colseb.free.fr/index2.php?option=com_content&do_pdf=1&id=23)

<sup>57</sup> <http://www.pro-environnement.com/articles/la-contamination-de-leau-potable-par-des-polluants-chimiques-issus-de-lactivit-industrielle-polluant-les-sols-est-une-source-possible-de-leucemies-chez-des-enfants-isd-41-rubrique-impacts,413a23c2caa3c.html>

<sup>58</sup> <http://es.epa.gov/p2pubs/techpubs/6/14746.html>

<sup>59</sup> <http://dsp-psd.pwgsc.gc.ca/Collection/H46-2-99-235-2F-8.pdf>

<sup>60</sup> [http://www.cniid.org/decharge/document/article\\_new\\_york.pdf](http://www.cniid.org/decharge/document/article_new_york.pdf)

toute illégalité plus de 30 tonnes de Gammexane (pesticide à base d'hexachlorocyclohexane (HCH) très rémanent) dans une région déshéritée de la province de Santiago del Estero. Ce site est désormais surnommé "la poubelle"<sup>61</sup>.

En **Russie**, actuellement il demeure entre 600 et 800 fosses aux alentours de Tchernobyl<sup>62</sup>, où, dans les jours qui suivirent le 26 avril 1986, ont été enterrés des objets radioactifs qui polluent les eaux de ruissellement. Le site le plus célèbre est connu sous le nom de la « forêt rousse », où ont été établies des tranchées dans lesquelles ont été enfouis les matériaux contaminés par l'accident.

### Les abandons et rejets « terre -> terre »

En **France**, le terme [Metaleurop] est employé 138 000 fois sur le Net. L'activité de l'usine Metaleurop Nord, classée Seveso 2 constituait la plus grosse fonderie d'Europe. En fermant l'usine de Noyelles-Godault (**Pas-de-Calais**) et en abandonnant à la collectivité un site extrêmement pollué, le producteur français de métaux non ferreux devient le symbole d'un mode de désindustrialisation et de délocalisations totalement irresponsable qui externalise son lourd passif environnemental sur la collectivité. Pendant plus de cent ans les rejets de cadmium et de plomb ont pollué les sols sur 45 kilomètres carrés. Des programmes de dépistage de saturnisme (intoxication chronique au plomb) ont montré qu'il existait depuis 1993 des taux de plomb anormaux dans le sang de dizaines d'enfants.

L'expression clé [décharge de Montchanin] (**Bourgogne**) est employée 262 fois ; C'est l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) qui en supporte aujourd'hui le coût. Par ailleurs, la mine d'or de Salsigne (**Languedoc**), rachetée en 1980 par le Bureau de recherche géologique et minière (BRGM), a été revendue à un groupe australien sans que la question de la pollution ne soit traitée. Lorsque la faillite est prononcée en 1999, la société en laissera aussi la charge à l'Ademe. L'abandon du site de PCUK, à Huningue (**Alsace**), qui produisait du lindane, un pesticide très toxique, mérite également d'être souligné. Filiale à la fois de l'État et de Péchiney, la société mise en liquidation judiciaire en 1996 a donné lieu à un conflit entre Bercy et le ministère de l'Environnement<sup>63</sup>.

En **Guadeloupe**, le préfet déclare : « *Nous sommes à la veille d'une catastrophe sanitaire et une solution doit être trouvée pour éviter la prolifération de rats et le développement de la dengue. Trouver cette solution n'est pas du ressort de l'Etat. Les communes doivent s'en charger mais il est temps pour les élus de s'y mettre sans penser aux élections à venir* »<sup>64</sup>.

### Les incinérateurs et la production de dioxine figurant sur les sites

En **France**, la maîtrise de la filière technologique des incinérateurs serait remise en cause après la découverte de la production excessive de dioxine et le risque d'une relation avec certains cancers. En 1998, les incinérateurs du nord ferment dans l'urgence. L'incinérateur d'Albertville, ceux de Besançon et d'Angers sont impliqués comme facteurs de risque dans 18 cas de cancers<sup>65</sup>.

Mais ce ne fut pas le cas au **Japon**, où pendant huit ans, Ebara Corp. rejette dans la rivière Hikiji les résidus d'épuration des fumées d'un de ses incinérateurs, polluant gravement la rivière et son embouchure sur le Pacifique. « *Dans ces eaux, ont été relevées des concentrations de dioxines, de 3 à 8.000 fois supérieures au seuil autorisé. Tous les experts reconnaissent que les dioxines sont de très puissants cancérigènes. Sous la pression, la compagnie a fermé l'incinérateur incriminé, reconstruisant immédiatement d'autres usines sur le site contaminé, sans proposer aucune mesure de dépollution de la rivière. Ebara n'est pas la seule entreprise d'incinération à mettre en péril l'environnement et la santé publique. Une étude dans la région de Kunugiya, exposée aux fumées de 50 incinérateurs de déchets dangereux, démontre la forte augmentation des taux de mortalité infantile. Plutôt que d'abandonner cette technologie dangereuse et d'assurer la dépollution des sites, Ebara tente d'exporter ses incinérateurs en proposant, en cadeau, des installations clef en main en Chine ou à Singapour* »<sup>66</sup>.

### Les déchets miniers figurant sur les sites

« *La réglementation européenne sur la gestion des déchets issus des activités minières a été adoptée. Le Parlement européen et le Conseil ont trouvé un accord sur la nouvelle directive en décembre 2005. Chaque année, le secteur minier – ou industrie extractive – produit plus de 400 millions de tonnes de déchets en Europe. Ces déchets représentent plus de 20% du volume total des déchets en Europe et forment à eux seuls la catégorie*

<sup>61</sup> <http://www.greenpeace.org/raw/content/france/press/reports/entreprises-totalement-respo.pdf>

<sup>62</sup> [http://www.irsn.org/document/site\\_1/fckfiles/File/dossiers/tchernobyl/tchernobyl\\_14.pdf](http://www.irsn.org/document/site_1/fckfiles/File/dossiers/tchernobyl/tchernobyl_14.pdf)

<sup>63</sup> <http://www.politis.fr/article493.html>

<sup>64</sup> [http://www.atout-guadeloupe.com/Gestion-des-dechets-en-Guadeloupe-l-echec-des-elus-locaux\\_a1122.html](http://www.atout-guadeloupe.com/Gestion-des-dechets-en-Guadeloupe-l-echec-des-elus-locaux_a1122.html)

<sup>65</sup> [http://lesverts.fr/article.php3?id\\_article=106&var\\_recherche=pollu%E9](http://lesverts.fr/article.php3?id_article=106&var_recherche=pollu%E9)

<sup>66</sup> <http://www.greenpeace.org/raw/content/france/press/reports/entreprises-totalement-respo.pdf>

de déchets la plus importante<sup>67</sup> ».

## Les pollutions du littoral

Le rapport de l'Agence Européenne sur l'Environnement (AEE) n° 4/2006<sup>68</sup> fait le point sur les invasions biologiques, la surexploitation des ressources vivantes, le chalutage des habitats et des espèces non ciblées du fond de la mer, les proliférations d'algues nuisibles, les risques naturels et l'état de qualité écologique en Albanie, en Algérie, en Bosnie-Herzégovine, en Croatie, à Chypre, en Égypte, en France, en Grèce, en Israël, en Cisjordanie, à Gaza, en Italie, au Liban, en Libye à Malte, à Monaco, au Maroc, en Serbie-et-Monténégro, en Slovénie, en Espagne, en Syrie, en Tunisie et en Turquie. Les informations sont établies à partir des données fournies par les pays participant au programme PNUE/PAM. Le rapport fait le point sur les eaux usées et le ruissellement urbain, les déchets solides produits dans les centres urbains, les effluents industriels, y compris ceux provenant de la transformation des hydrocarbures.

Pour la survie de la planète. En décembre 2007, la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques a réuni à Bali (Indonésie) plus de 10 000 participants venus de plus de 180 pays pour planifier les mesures à prendre.

## QUELQUES DEREGLEMENTS CLIMATIQUES ET SANITAIRES

La création de richesse devait se faire, dans l'esprit des Nations, sans qu'elles soient obligées de choisir entre pauvreté et sérénité climatique ou sanitaire d'une part ou entre création de richesse et dégradation générale des conditions climatiques ou sanitaires d'autre part. Ce n'est pas le cas, du moins d'après le rapport 2008 de l'ONU : « *Les effets des changements climatiques sur les générations futures suscitent de réelles préoccupations qui exigent que le monde agisse sans tarder davantage. Les changements climatiques ont de graves répercussions sur le développement humain et tout particulièrement sur les populations les plus pauvres du globe* »<sup>69</sup>.

### Les dérèglements climatiques en Europe

Couche d'ozone, pluies acides, désertification, déforestation, tornades et surtout effet de serre : les dérèglements climatiques provoquent une véritable prise de conscience, dans la mesure où chaque européen peut constater en levant la tête, leur dangerosité.

La prise de conscience collective du dérèglement climatique en France, peut être datée précisément des 26, 27 et 28 décembre 1999 où deux puissantes tempêtes, (ceux qui les ont subies parlent de cyclones) *Lothar* et *Martin*, ravagent respectivement la moitié nord puis la moitié sud de la France. Avec des vents allant jusqu'à 260 km/h, elles causent des dommages sans précédent aux forêts de France, de Suisse, d'Allemagne et du Danemark. On estime qu'il faudra un siècle pour les reconstituer. Ce phénomène inaugure une série de cataclysmes climatiques rapprochés.

Lors de l'été 2003, la France connaît 15 000 décès durant les deux premières semaines d'août où s'installe une canicule sans précédent. La nuit demeure pratiquement à la température du jour. Certains appartements enregistrent des températures supérieures à 50 degrés. La canicule touche également le sud du Royaume-Uni, le Benelux, la Suisse, les régions de l'ouest et du sud de l'Allemagne, ainsi que le Danemark.

L'hiver 2007 connaît un réchauffement sans précédent avec des températures au mois de janvier jamais enregistrées à un niveau aussi élevé : dans les régions les plus froides de France, on voit des cabriolets roulant décapotés ! Puis l'Europe du Nord subit une nouvelle tempête, *Cyril*, qui fait 28 morts, plus d'un million de foyers sont privés d'électricité en République tchèque, les dégâts en Allemagne sont évalués à 1 milliard d'euros.

L'été 2007 est aussi caniculaire en Europe du sud-est. On compte 29 morts en Roumanie et d'autres dans le sud de l'Europe, en Turquie, en Italie et en Grèce. La détérioration du climat planétaire s'avère beaucoup plus rapide que prévue.

Les tornades constituent un phénomène météorologique français méconnu, mais c'est le plus dangereux. De 1900 à 1949, soit en 50 ans, *l'Observatoire français des tornades et des orages violents* (Keraunos)<sup>70</sup>

<sup>67</sup> [http://www.notre-planete.info/actualites/actu\\_941\\_dechets\\_miniers\\_Europe.php](http://www.notre-planete.info/actualites/actu_941_dechets_miniers_Europe.php)

<sup>68</sup> Agence européenne pour l'environnement, Kongens Nytorv 6, 1050 Copenhague K, Danemark, [www.eea.europa.eu](http://reports.eea.europa.eu/eea_report_2006_4/fr/eea_report_4_2006_FR.pdf), [http://reports.eea.europa.eu/eea\\_report\\_2006\\_4/fr/eea\\_report\\_4\\_2006\\_FR.pdf](http://reports.eea.europa.eu/eea_report_2006_4/fr/eea_report_4_2006_FR.pdf)

<sup>69</sup> Programme des Nations Unies, rapport annuel 2008.

<http://www.undp.org/french/publications/annualreport2008/environment.shtml>

<sup>70</sup> [www.keraunos.org](http://www.keraunos.org)

comptabilise 13 tornades. De 1950 à 1999, toujours en 50 ans, il en comptabilise 100. Enfin, sur la période 2000-2008, soit en 7,5 ans, ce ne sont pas moins de 76 tornades qui ont déjà été comptabilisées<sup>71</sup> : la dernière, celle de Haumont, la nuit du 4/5 août 2008, est classée F4 : trois jours plus tard, l'expression *entre guillemet* « tornade Haumont » atteignait déjà 13 000 occurrences sur la toile.

## L'obscurcissement planétaire

David Travis travaillait sur les traînées des avions à réaction sur le climat. Le 11 septembre 2001, le chercheur bénéficie de 3 jours sans vol, donc sans aucune traînée d'avion, après. Il relève 5000 stations météo dans des zones frappées d'interdiction de vol et se concentre sur l'amplitude thermique.

*« Les résultats dépassent de loin les hypothèses les plus optimistes. Il y a une baisse soudaine de l'obscurcissement provoqué par les avions tandis que l'amplitude thermique augmente de 1 degré, la plus grande variation de ces trente dernières années : à l'échelle mondiale, en cas de disparition de l'obscurcissement le monde pourrait devenir notablement plus chaud. Ce ne serait pas 5 degrés d'ici la fin du siècle mais plus de 10 avec la fin du Groenland et un niveau des mers qui monterait de 7 à 8 mètres. La plupart des grandes villes du monde seront en sursis et le processus sera irréversible car après le Groenland ce seront les forêts tropicales qui commencent à souffrir. Le réchauffement le plus rapide de toute l'histoire de la terre. Les plantes ne survivraient pas et l'érosion du sol deviendrait problématique. Les pays déjà chauds deviendraient inhabitables. Dans le grand nord se libérerait le méthane piégé dans la glace (10 milliards de tonnes), or c'est un gaz à effet de serre. Les températures pourraient atteindre des niveaux que la planète n'a pas connus depuis 4 milliards d'années. Ce scénario est d'autant plus probable qu'on éliminerait la pollution sans éliminer la combustion de charbon, de pétrole et de gaz »<sup>72</sup>.*

*« Nous adjurons toutes les nations... d'entreprendre rapidement des actions pour réduire les causes du changement climatique et pour s'adapter à ses effets et de s'assurer que cette question est incluse dans toutes les stratégies pertinentes nationales et internationales. En tant qu'Académies nationales des sciences, nous nous engageons à travailler avec les gouvernements pour aider à développer et à mettre en œuvre la réponse nationale et internationale au défi du changement climatique »<sup>73</sup>.*

## Les dérèglements sanitaires

Le virus VIH apparaît dans les années quatre-vingt, avec le scandale dans l'industrie du sang qui révèle que des poches en provenance de stocks contaminés par le virus, ont été transfusés (*Profit*)<sup>74</sup>. En effet, bien que la France fût un des premiers pays à mettre en place les tests de dépistage systématique sur les dons, l'arrêté ministériel ne mentionnait pas l'obligation de tester les stocks des produits déjà constitués<sup>75</sup>.

L'opinion publique découvre aussi l'existence des risques planétaires que font courir, notamment, les élevages industriels intensifs. Dans les années 1990, un effondrement du marché de la viande bovine se produit en raison de l'épidémie d'encéphalopathie spongiforme bovine qui a touché les élevages européens depuis 1986, entraînant l'abattage systématique des troupeaux<sup>76</sup>.

*« Depuis 1994, les apiculteurs constatent l'appauvrissement des ruches et une chute de la production de miel. Ces phénomènes font suite à l'utilisation du Gaucho de Bayer (Allemagne) pour la culture du tournesol. Le principe actif de cet insecticide dit "systémique" est l'imidaclopride, qui, après enrobage de la graine, se répartit dans toute la plante. Le Gaucho a été remplacé par le Régent (dont le principe actif est le Fipronil), produit par l'ex-concurrent, Aventis CropScience, absorbé par Bayer. Aucune étude n'a permis d'évaluer la toxicité de ce nouvel insecticide sur les abeilles »<sup>77</sup>.*

*« La principale conséquence clairement imputable à l'accident de Tchernobyl est l'épidémie de cancers de la thyroïde chez les enfants exposés en 1986, en Biélorussie, Russie (région de Briansk) et dans les régions les plus contaminées d'Ukraine. Pour l'ensemble de ces territoires, sur la période 1986-1997, il a été dénombré environ 1400 cas chez les personnes qui avaient moins de 18 ans au moment de l'accident, ce qui correspond à une multiplication par 10 à 100 du taux naturel de cancers de la thyroïde chez l'enfant »<sup>78</sup>.*

De 2004 à 2007 de nouvelles épidémies défraient la chronique, avec la grippe aviaire qui touche les

<sup>71</sup> Les cartes de France sont disponibles sur <http://forums.infoclimat.fr/index.php?showtopic=17071>

<sup>72</sup> [http://www.notre-planete.info/actualites/actu\\_581.php](http://www.notre-planete.info/actualites/actu_581.php)

<sup>73</sup> Déclaration commune des Académies des sciences sur la réponse globale au changement climatique (Traduction française du texte "Joint sciences academies' statement : Global response to climate change") <http://www.vierurale.com/Humeur/Src/Academies.pdf>

<sup>74</sup> En avril 1991, l'hebdomadaire L'Évènement du Jeudi prouve que le Centre national de transfusion sanguine (CNTS) a sciement distribué, de 1984 à 1985 à la fin de l'année, des produits sanguins, dont certains contaminés par le virus du sida à des hémophiles.

<sup>75</sup> [http://fr.wikipedia.org/wiki/Affaire\\_du\\_sang\\_contamin%C3%A9](http://fr.wikipedia.org/wiki/Affaire_du_sang_contamin%C3%A9)

<sup>76</sup> [http://fr.wikipedia.org/wiki/Vache\\_folle](http://fr.wikipedia.org/wiki/Vache_folle)

<sup>77</sup> <http://www.greenpeace.org/raw/content/france/press/reports/entreprises-totalement-respo.pdf>

<sup>78</sup> [http://www.irsn.org/document/site\\_1/fckfiles/File/dossiers/tchernobyl/tchernobyl\\_14.pdf](http://www.irsn.org/document/site_1/fckfiles/File/dossiers/tchernobyl/tchernobyl_14.pdf)



oiseaux, surtout des volailles et quelques humains qui avaient dans la plupart des cas été en contact étroit ou prolongé avec les volailles : fin juillet 2006, 58 pays ou territoires ont notifié des infections d'oiseaux sauvages ou d'élevage par le H5N1 sur trois continents<sup>79</sup>.

## CONCLUSION

Ni la force militaire, même après deux guerres mondiales, ni la doctrine sociale de l'église, pas plus que la dictature marxiste ou que la *Corporate Legal Responsibility* n'étaient parvenues à imposer la nécessité que chacun régule soi-même sa propre liberté au profit du respect des autres (*People*) et au profit de l'habitabilité de la terre (*Planet*). Il semble que Internet, armé de ses puissants moteurs de recherche, ses « nouveaux acteurs », les « Watch Dogs » et autres « nouveaux gendarmes de la mondialisation », soit en train d'y parvenir.

Remontant au siècle dernier, le développement actuel de la Responsabilité Sociale des Entreprises est porté par les sciences et les techniques qui rendent possible la médiatisation immédiate des incidents critiques qui ébranlent les fondements de la société moderne : la sérénité climatique et sanitaire, la satiété alimentaire et la disponibilité d'énergies fossiles bon marché.

La RSE a aussi été servie par la descente aux enfers de géants comme Arthur Andersen, Enron, Nike, Parmalat, Société Générale, Tyco ou WorldCom, qui ont vu leur pronostic vital vaciller.

La restriction de la liberté des conduites industrielles, commerciales et des conduites individuelles, est inévitable. En surfant sur Internet, on peut constater la multiplication des *Rankings* et des notations sauvages. Toutes les professions, toutes les activités et toutes les entreprises qui ne se réguleront pas elles-mêmes, seront sanctionnées à terme par cette nouvelle forme de régulation. Les restrictions de liberté vont s'amplifier, mais plus qu'une restriction, c'est une façon plus éthique d'utiliser sa liberté qui est en train de naître.

## OUVRAGES DE L'AUTEUR

- 2008, GENDRON, C., IGALENS, J., BOURION, C., CLOUTIER, J., (Dir.), *Repenser la gestion stratégique des ressources humaines à travers la responsabilité sociale de l'entreprise*, Ed. ESKA, Paris.
- 2008, BOURION, C. ; FILION, L. J., (Dir.), *Les représentations entrepreneuriales*, 260 p., Ed. ESKA, Paris.
- 2007, BOURION, C. ; PATUREL, R. ; SCHMITT, C. ; (Dir.), *L'esprit d'entreprise au pays des 35 heures*, 260 p., Ed. ESKA, Paris.
- 2007, BOURION, C. ; MAFFESOLI, M. ; (Dir.), *Ruptures et liens*, 300 p., Ed. ESKA, Paris.
- 2006, BOURION, C., THEVENET, M. ; (Dir.), *Le management de proximité, une question d'apprentissage émotionnel ?* (Dir.), 230 p., Ed. ESKA, Paris.
- 2006, BOURION, C., *Les entretiens des grandes écoles commerciales*, 149 p., Ed. ESKA, Paris.
- 2006, BOURION, C., MUCCHIELLI, A., (Dir.), *Psychologie et systémique des relations dans les organisations*, 232 p., Ed. ESKA, Paris.
- 2006, BOURION, C., *A Management System Exempt from Power*, 245 p., Ed. PALGRAVE MACMILLAN, London.
- 2005, BOURION, C., MUCCHIELLI, A., (Dir.), *Est-il possible d'infléchir le changement?* 270 p., Ed. ESKA.
- 2005, BOURION, C., *Emotional logic and Decision Making*, 233 p., Ed. PALGRAVE MACMILLAN, London.
- 2004, BOURION, C., *Entraînement à la décision*, 241 p., Ed. ESKA.
- 2003, BOURION, C., *Surtout pas de vagues*, 282 p., Ed. ESKA, Paris.
- 2002, BOURION, C., *Le processus de décision*, 655 p., Ed. ESKA, Paris.
- 2001, BOURION, C., *Les abus de pouvoir*, 298 p., Ed. ESKA, Paris.
- 2001, BOURION, C., *Le management sans pouvoir*, 287 p., Ed. ESKA.
- 2000, BOURION, C., *La logique émotionnelle*, 348 p., Ed. ESKA, Paris.

---

<sup>79</sup> [http://fr.wikipedia.org/wiki/Grippe\\_aviaire](http://fr.wikipedia.org/wiki/Grippe_aviaire)